

UNIGESTION



Gerant : Mary-Sol MICHEL
Gerant suppléant : Pierre DUVAL

CARACTÉRISTIQUES

CODE ISIN :
FR0000095200

FORME JURIDIQUE :
SICAV de droit Français
Eligible au PEA

CLASSIFICATION AMF :
Actions des pays de l'Union Européenne

DATE DE CREATION :
23/02/1971

INDICATEUR DE REFERENCE :
Eurostoxx 50 NR (dividendes nets réinvestis)

VALORISATION :
Quotidienne

FRAIS DE GESTION :
1,196 % TTC max

DROITS D'ENTREE :
2,00 %

DROITS DE SORTIE :
Aucun

AFFECTATION DES RESULTATS :
Capitalisation

**DUREE MINIMALE DE
PLACEMENT RECOMMANDEE :**
5 ans

SOUCRIPTIONS / RACHATS :
Ordres reçus chaque jour jusqu'à 11h00 à la
Banque Palatine et centralisés à 11h30 chez
CACEIS BANK. Ces ordres seront exécutés sur
la base de la prochaine valeur liquidative.



AC

MI

OB

MO

ACTIONS

MIXTES

OBLIGATAIRES

MONÉTAIRES

OBJECTIF ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'Unigestion est d'atteindre une performance supérieure à celle de l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis, représentatif des 50 plus grandes capitalisations de la zone euro.

Pour optimiser la performance avec un risque limité, le gérant sélectionne de façon pragmatique les sociétés bénéficiant d'un management de qualité, d'une bonne visibilité, d'une situation saine et d'une valorisation attractive. Le gérant peut s'exprimer pleinement. Le portefeuille traduit à tout moment ses convictions sur les valeurs, les secteurs, ainsi que sur l'évolution du marché, par le biais du taux d'investissement.

PROCESSUS DE GESTION

L'univers d'investissement d'Unigestion comprend l'ensemble des sociétés de l'Union Européenne, principalement de grandes et moyennes capitalisations.

La sélection de titres repose sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille qui aboutit à des prises de position marquées, en termes de choix sectoriels et/ou thématiques, par rapport à l'indice.

Le gérant ne se réfère pas à un style de gestion, comme « *value* » ou « *growth* », mais construit son portefeuille en se positionnant sur les secteurs et les titres qui ont le plus de chance de battre l'indice à un moment donné du cycle économique et boursier.

Reflétant une gestion de conviction, il comprend une cinquantaine de valeurs dont le choix et la pondération sont gérés de manière active.

Le portefeuille est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés européennes, éligibles au PEA.



INVESTIR DANS LES VALEURS EUROPEENNES, PRINCIPALEMENT GRANDES CAPITALISATIONS, AU TRAVERS D'UNE SICAV AUSSI ANCIENNE QUE PERFORMANTE



PALATINE ASSET MANAGEMENT

30 ans d'expérience dans la gestion actions, obligataire, monétaire et performance absolue.

Un fort niveau d'exigence découlant de son positionnement historique auprès des investisseurs institutionnels et mis à la disposition des clients privés.

La recherche d'un partenariat de long terme, à l'écart des phénomènes de mode.

Des choix tranchés dans la sélection de valeurs avec un risque maîtrisé.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU

Prix Patrimoine Privé - Les Excellences 2016 pour Uni-Hoche.
Actions France grandes capitalisations Mixte

Prix Patrimoine Privé - Les Excellences 2015 pour Uni-Hoche.
Actions Françaises grandes capitalisations 10 ans

Morningstar AWARD 2013 pour Uni-Hoche.
Meilleur fonds actions France grandes capitalisations

Alpha League Table 2013 : 9^è place de la société de gestion au classement

AUTRES OPC DE LA GAMME ACTIONS FRANCE / EURO / EUROPE

Grandes Capitalisations :

- > Uni-Hoche
- > Palatine Actions Europe
- > Palatine Méditerranée
- > Export Europe

Petites et Moyennes Capitalisations :

- > Palatine Europe Small Cap
- > Palatine France Mid Cap

Thématiques :

- > Palatine Or Bleu
- > Energies Renouvelables

INTERVIEW DU GÉRANT

Vous insistez sur la réactivité de votre gestion ; Pouvez-vous nous donner plus de détails ?

Unigestion est gérée de manière pragmatique. La Sicav n'est pas enfermée dans un style de gestion strict comme le style « *value* » ou « *growth* ». L'orientation de gestion et les thèmes que nous choisissons de surpondérer dans le portefeuille, à un moment donné, reflètent la lecture que nous faisons du positionnement dans le cycle macro-économique, combinée à l'analyse des niveaux de valorisation. Après une année 2017 marquée par une forte accélération de la croissance économique en zone euro comme dans le reste du monde, nous assistons depuis le début 2018 à une décélération des indicateurs avancés d'activité. Ceci s'est traduit par une évolution assez significative de l'allocation sectorielle et thématique de la Sicav. Courant 2016, prenant acte du début d'amélioration du cycle, nous avons renforcé les thématiques cycliques et financières, avec sélectivité et tout en conservant une bonne dose de valeurs de croissance, traditionnellement bien représentées dans la Sicav. Depuis la fin 2017, nous opérons le mouvement inverse. Considérons que le cycle ralentit, même si il se situe toujours à un niveau solide, et considérant également le durcissement du contexte politique en zone euro comme à l'international, nous avons allégé les cycliques, au profit des valeurs de croissance et de certaines défensives. Ainsi, par exemple, au cours des six derniers mois, nous avons renforcé la technologie, les valeurs de luxe et l'aéronautique. Nous avons également renforcé le thème des ingrédients dans lequel figure de belles valeurs de croissance. Du côté des valeurs défensives, nous avons renforcé les spiritueux qui bénéficient d'une accélération de la consommation en Asie, ainsi que la pharmacie, dont les niveaux de valorisation nous paraissent désormais attractifs. Au-delà des thématiques, nous continuons à accorder beaucoup d'importance à la sélection des valeurs.

(Interview : mars 2018)

PROFIL DE RISQUES

Profil de risque et de rendement au 30-06-2018

Le profil de risque expose l'investisseur aux évolutions et aléas des marchés de prédilection du fond.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC, ou depuis sa création en cas de durée inférieure.

L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ».

Le (s) risque (s) important (s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini (s) dans le document d'informations clés pour l'investisseur et/ou le prospectus.

